Élection au Conseil supérieur du travail. — *Industrie textile.* — Nous apprenons que cent-vingt syndicats, appartenant à l'industrie textile de notre région, viennent, sur l'initiative de la Fédération des syndicats indépendants de Lille, dont le siège est salle du *Nouveau-Lille*, de décider de prendre part à l'élection du Conseil supérieur du travail qui a lieu ces jours-ci. Les candidats désignés sont M. Henri Duquesne, président de l'Union fédérale de la filature (Tourcoing), pour le sixième groupe (industrie du lin), et M. Caille, président du Syndicat la *Liberté* (Saint-Quentin) pour le septième groupe (industrie du coton).

Ces candidats se présentent sur un programme d'action exclusivement professionnelle, déclarant qu'ils considèrent les intérêts des ouvriers comme intimement liés à ceux des industries nationales et l'entente entre patrons et ouvriers comme préférable à la lutte des classes.

NÉCROLOGIE

—— Vendredi matin, ont eu lieu, en l'église Notre-Dame, à Valenciennes, les funérailles de M. J.-B. Maillard, le doyen des clercs de notaire de l'arrondissement de Valenciennes.

—— M. Aristide Danvin est mort jeudi soir, à son domicile, rue de l'Union, à Hesdin. M. Danvin était né à Saint-Pol le 6 mars 1836. Il fit partie en 1842 du premier groupe de baigneurs qui vint s'installer à la plage de Berck, où il n'y avait encore que deux maisons. Par la parole et par la plume, il favorisa l'essor formidable qui métamorphosa Berck en quelques années.

MARIAGES & FIANÇAILLES

—— On annonce le prochain mariage de M. Léon Fouret, adjoint au maire de Château-l'Abbaye, avec Mlle Marie Beaury, fille de Mme Beaury-Lesage, de Saint-Amand.

NOUVELLES RELIGIEUSES

ROUBAIX. — *Église Saint-Antoine.* — Dimanche 28, à six heures trois quarts, messe de communion de la Fraternité des Dames du Tiers-Ordre de Roubaix. A 10 h., grand'messe chantée par la société chorale Saint-Martin, pèlerinage des œuvres d'hommes et de jeunes gens de Saint-Martin. A 12 h., pèlerinage du Cercle, du patronage, et de la Société de gymnastique de Saint-Henri; pendant la messe, audition de l'Harmonie Saint-Pierre. A 3 h., pèlerinage des paroisses de la Madeleine et de Saint-Vital. A 5 h. 1/2, pèlerinage de la paroisse Saint-Vincent de Paul de Wattrelos. A 7 h., du patronage de M. l'abbé Debusch, chant par la société chorale de son œuvre. — Mardi, troisième de la treizaine, à 8 h., messe de Saint-Antoine, avec instruction et prières de la treizaine. A 5 h. 1/2 du soir, salut de la treizaine avec recommandations et prières publiques.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du samedi 27 juin 1903

Présidence de M. CHANCEL, vice-président

LE SUCRE ET LA SACCHARINE. — Le sucre pale au Trésor des droits fort élevés; aussi entend-on le protéger et empêcher l'usage de toute autre substance qui pourrait le remplacer. C'est ainsi que, l'an dernier, dans le budget, le Parlement inséra une disposition aux termes de laquelle il est interdit de se servir, pour les produits alimentaires, de la saccharine ou de toute autre substance édulcorante autre que le sucre, sous peine d'amende. Cette loi vient de recevoir son application au Tribunal de Lille, dans des conditions assez curieuses. Dans les premiers jours du mois de janvier, quelques limonadiers de Roubaix recevaient la visite d'un commis-voyageur qui leur remettait à l'essai une poudre qu'il appelait sucramine; elle devait leur rendre de grands services, disait-il, en sucrant facilement. Il reviendrait dans quelques jours, ajoutait-il, pour solliciter des commandes. Ce ne fut pas lui qui revint, mais, sur une dénonciation assez étrange, ce fut le commissaire de police qui se présentait et saisissait des limonades. L'expertise de M. Bonn, expert, établit que ces limonades contenaient fort peu de sucre, mais de la saccharine. Deux limonadiers sont donc poursuivis, M. Célestin M..., demeurant rue de l'Alma, et M. Jules M..., rue Kellerman.

M. Bonn explique que 1 kil. de saccharine (car la soi-disant sucramine était de la pure saccharine) remplace 200 kil. de sucre, mais donne une solution aqueuse au lieu d'un sirop.

Après plaidoiries de Mes Goethals et Parmentier, le Tribunal condamne M. M..., à 200 francs d'amende et M. Jules M..., à 100 francs d'amende.

BEURRE ET MARGARINE. — Les épiciers chez lesquels on a trouvé du beurre margarine comparaissent ensuite en police correctionnelle.

— Le cas le plus curieux est celui de A... P..., rue de la Matenne, à Tourcoing; au moment même où l'inspecteur se présentait, arrivait une fillette qui demandait « le beurre de M. Speybrouck », et on lui remit le beurre margarine. M. Pauwels explique que son beurre est pur, mais que, pour certains clients, il consent à vendre un mélange de beurre et de margarine, parce que ceux-ci le préfèrent. Aussi le Tribunal n'a-t-il pas retenu le délit de mise en vente de beurre falsifié, mais seulement une contravention pour avoir, étant marchand de beurre, détenu également de la margarine, ce qui lui vaut une amende de 25 francs.

— Chez M. Cyrille Eckout, épicier, rue de la Procession, à Halluin, on a trouvé du beurre avec 35 pour 100 de margarine. « C'était de la margarine pure, déclare de son côté M. Eckout, je ne vends jamais de beurre. » Cette fois, le Tribunal retient la mise en vente de beurre falsifié; il condamne Eckout à 3 jours de prison avec sursis, 25 francs d'amende, 4 affichés du jugement; il ordonne, en outre, que celui-ci sera publié en première page dans le *Journal de Roubaix* et dans un autre journal.

PERQUISITIONS CHEZ DES ÉPICIERS. — Une intéressante question sur le pouvoir des inspecteurs des beurres s'est posée à l'audience de samedi. M. Emile Desmet, épicier, rue Saint-Sylvestre, à Halluin, et sa femme, Marie Beylemans, sont inculpés d'opposition à l'exercice des fonctions de l'inspecteur. Celui-ci se présentait le 7 avril chez ces commerçants et saisissait divers échantillons; une heure après, il revenait et, croyant apercevoir que Mme Desmet jetait dans le charbon une motte de beurre, il émit la prétention de monter à l'étage et d'opérer une perquisition dans la chambre à coucher. La chambre était en complet désordre, on refusa de le laisser monter; d'où le procès-verbal actuel. Il est à noter que tout le beurre trouvé chez M. Desmet, comme celui tombé dans le charbon, ont été déclarés purs par les experts; il n'y avait donc aucune falsification.

Me de Lauwereyns s'élève contre cette prétention; il soutient l'inviolabilité du domicile. Si les inspecteurs ont le pouvoir de visiter les locaux et les magasins, c'est déjà bien suffisant; les termes de la loi doivent s'entendre très strictement; on ne peut pas ainsi permettre à tous les fonctionnaires de fouiller de fond en comble les maisons des épiciers. De son côté, M. Vancostenoble, substitut, requiert pour les inspecteurs des beurres le droit d'entrer partout où ils soupçonnent un dépôt de beurre; or, M. Querré croyait qu'il y avait du beurre dans la chambre à coucher. Le Tribunal a mis l'affaire en délibéré et renvoyé le jugement à huitaine.

MENDIANT PEU COMMODE. — Eugène Lepage, 43 ans, mendiant, mardi soir, à Roubaix, allant de porte en porte; par dessus le marché, il était ivre. Les agents Marvelt et Locuifier lui conseillèrent de cesser, il les insulta grossièrement. Un mois de prison et 5 francs d'amende à Eugène Lepage.

POUR AVOIR, le 24 juin, à Comines, frappé le garde Catrice, vers sept heures du soir, et avoir été trouvé en état d'ivresse, 8 jours de prison et 5 fr. d'amende à Charles Anceau, 30 ans, journalier.

AFFAIRES DIVERSES. — Deux jeunes filles de Comines, Hélène Derycke, 19 ans, et Eulalie Derycke, 18 ans, recevaient, il y a trois mois, notification d'un arrêté d'expulsion; on les reconduisit à la frontière, mais elles ne tardèrent pas à revenir en France, mercredi soir, on les arrêtait à Comines pour infraction à l'arrêté d'expulsion. Conduites à la prison de Lille, elles s'excusent sur leur ignorance. Le Tribunal en tient compte et ne leur inflige que 24 heures d'emprisonnement, avec application de la loi Bérenger. — Bien différente est la situation de Rosalie Soenen, 24 ans, soigneuse à Roubaix, qui est une fraudeuse invétérée, maites fois condamnée pour fraude et pour expulsion. On l'a arrêtée, mercredi matin, à Roubaix, rue Bornoville, 15, où elle était venue demeurer, 40 jours de prison. — Pour fraude de 2 kil. de tabac belge, à Mouchin, sur la route de Tournai à Douai, vers midi un quart, le 24 juin, 3 jours de prison avec sursis et 500 fr. d'amende à J.-B. Aerts, 28 ans, marchand forain à Quiévrain (Belgique).

CONSEIL DE GUERRE DU 1er CORPS

L'AFFAIRE DE BÉTHUNE. — Le soldat Leprêtre, la sentinelle qui a porté un coup de baïonnette, il y a environ six semaines, à une vieille femme, la veuve Touilliez, au moment où, vers trois heures du matin, celle-ci allait réveiller un ouvrier mineur, a été transféré à Lille hier. Il a choisi Me Paul Décaudin comme défenseur. Premier interrogatoire hier. L'affaire viendra incessamment devant le conseil de guerre.

TRIBUNAL CIVIL DE DOUAI

L'AFFAIRE SCHANGHENSSY-DARDÉ. — Vendredi, a été plaidée l'action en dommages-intérêts intentée au Frère Bénédictin anglais O. Schanghessy, par le mineur François Dardé, de Flers-en-Escrebieux. On sait également que cette affaire avait été remise à huitaine pour permettre à Dardé d'assigner le liquidateur des biens des Bénédictins, M. Fernand Druesne. Dardé, qui avait pour conseil Me Escoffier, réclame une somme de 25,000 francs, Me Delsaux a plaidé pour le liquidateur et Me A. d'Hooghe, pour le Frère Schanghessy. Le Tribunal met l'affaire en délibéré.

COMMUNICATIONS

ROUBAIX. — *Syndicat des Vrais Travailleurs de l'Industrie Textile.* — Ce soir, à 5 h. 1/2, réunion mensuelle du syndicat, chez M. Fiévet, *Café du Demi-Cercle.*

—— *Association Saint-Louis des anciens élèves des Frères* (section centrale). — Les sociétaires qui désirent prendre part à l'excursion que la section fera, à Ostende, les 2 et 3 août prochain, peuvent se faire inscrire jusqu'au 5 juillet, dernier délai, chez M. Florent Boudin, 87, Grande-Rue, et chez M. Joseph Bourdeau, 115, rue de Lannoy.

—— *Syndicat Mixte de l'Industrie Roubaisienne.* — Réunions au siège syndical, 22, rue de la Paix, du dimanche, 28 juin: A quatre heures et demie, Société d'épargne St-Remi, recette mensuelle; — A cinq heures, Société d'épargne St-Louis, recette mensuelle; — A cinq heures, Société d'épargne St-Paul, assemblée générale trimestrielle, remise des livrets et recette mensuelle; — A cinq heures et demie, Société d'épargne St-Gervais, recette mensuelle; — A six heures, assemblée générale mensuelle et amical de la section des Décorés et Médaillés. —— Mardi 30 juin, à sept heures, Conseil central du Syndicat des ouvriers des industries textiles réunies de Roubaix: Élection au Conseil supérieur du travail.

CROIX. — *Musique Municipale.* — A deux heures et demie précises, réunion pour la sortie en ville, qui sera suivie d'un bal, dans le jardin de la salle des fêtes.

TOURCOING. — *Anciens sous-officiers et soldats.* — Une réunion générale trimestrielle aura lieu aujourd'hui dimanche, 28 juin, à cinq heures très précises du soir, au siège de la société, *Café de la Presse*, rue Desurmont. Objet: Cotisations; propositions diverses; sortie du 14 juillet et retraite aux flambeaux la veille.

—— La Commission administrative de la société *Saint-Joseph*, rue du Moulin-Fagot, a l'honneur de rappeler à ses membres que, conformément à l'avis particulier qu'elle leur a fait parvenir, elle se prépare à fêter, le 14 juillet: 1° le 60e anniversaire de la fondation de la société; 2° le 55e anniversaire de huit de ses membres; 3° le 50e anniversaire de douze de ses membres. Elle engage tous les sociétaires à assister à la messe solennelle qui sera chantée, avec le concours des sociétaires, en l'église St-Christophe, à dix heures. Immédiatement après la messe, retour au local, où les vins d'honneur seront offerts aux jubilaires, pendant l'exécution de la cantate composée pour la circonstance. A une heure, aura lieu le banquet par souscription; les sociétaires sont instamment priés de vouloir donner leur adhésion dès dimanche 28 juin à l'un des commissaires ou au concierge. A l'issue du banquet, les jeunes gens interpréteront quelques scènes récréatives qui seront suivies des concours de prix aux divers jeux. Les sociétaires qui ne pourraient prendre part au banquet seront admis à concourir pour les prix, lesquels seront distribués le dimanche 19 juillet, pendant la soirée récréative qui sera offerte par les jeunes gens.

NEUVILLE-EN-FERRAIN. — *Union libérale républicaine.* — Aujourd'hui dimanche 28 courant, réunion mensuelle du groupe du Durmont, à l'estaminet du *Repos des Chasseurs*, tenu par M. Parent.

LILLE. — *Société d'horticulture du Nord.* — Malgré les fêtes de Lille, la Société centrale d'horticulture du Nord, selon son programme, a tenu, dimanche, son assemblée générale mensuelle, sous la présidence de M. Adolphe Lalbie, conseiller-administrateur qui, en ouvrant la séance à 5 heures 1/2, a excusé M. le Président V. Druez.

Les questions préliminaires à l'ordre du jour épuisées, M. le Président a donné la parole à M. Bédène, professeur de la société, suffisamment apprécié pour faire à nouveau son éloge.

Le jeune professeur avait pris pour sujet tout à fait à propos en ce moment-ci, la « Culture des arbres fruitiers en pots ». Très pénétré des divers procédés qui lui sont familiers, M. Bédène les a conseillés aux nombreux sociétaires et amateurs qui s'étaient donné rendez-vous à cette séance, faisant ressortir tous les avantages que l'on peut obtenir de cette culture.

En résumé, séance très instructive dont les données ont été très appréciées.

La séance a pris fin à six heures et demie après le tirage d'une tombola gratuite de plantes variées envoyées par M. J.-B. Lorthiois, horticulteur-rosiériste, à Canteleu (Lille).

LISEZ LA **Revue Textile**

Publication hebdomadaire intéressant toutes les branches de l'industrie et du commerce textiles:

Peignage, Filature, Tissage, Teinture, Apprêts. Commerce des matières brutes, des fils et des tissus.

20 centimes le numéro. — Abonnements: Nord et départements limitrophes, 8 francs par an; les autres départements, 9 francs; étranger, 11 francs. — Bureaux: 71, Grande-Rue, ROUBAIX. 33256

PETITE CORRESPONDANCE

Le « Journal de Roubaix » publie gratuitement, sous cette rubrique, les réponses aux demandes de renseignements.

H. L. 71. — 1° Non; 2° 6 fr.; 3° 2 fr.; 4° On fait payer le double de la taxe. —— *Un cultivateur.* — Six heures l'été; 7 heures l'hiver. —— *H. P.* — Pourront seuls participer aux voyages ceux qui auront pris des billets. —— *P. B. 38.* — Expliquez votre cas au président du jury. —— *Très dur.* — Non. —— *F. M.* — Adressez-vous à la librairie du *Journal de Roubaix.* —— *S. I. R. 173.* — 1° Cela dépend; les scellés ne sont apposés que lorsque les héritiers sont absents; néanmoins, ceux-ci, même présents, peuvent les demander; 2° Non, cela n'avancerait pas; 3° Rien à faire, sinon une donation dès à présent de la main à la main.

D. L., Leers. — Du 1er au 15 novembre. —— *G. B. W.* — Oui, il vous faut renoncer à la convention franco-belge et réclamer la dispense. —— *G. P. l'ami d'Alfred.* — Elles ne sont pas encore fixées. —— *A. V., Wattrelos.* — 1° Oui, il suffit d'en informer M. le commandant du Bureau de recrutement à Lille; 2° Non, seul le dispensé ne faisant qu'un an, peut obtenir le sursis; 3° Votre situation ne peut changer, votre frère un an et vous 3 ans; 4° Il ne ferait qu'un an, sa situation est acquise; qu'il attende ou qu'il parte de suite. —— *Arthur 254.* — On doit prévenir 15 jours avant la fin de la location, le 15 si le loyer part du 1er, le 1er si le loyer part du 15. —— *Talma.* — Il nous est impossible de vous renseigner; nous ne connaissons pas du tout cette pièce. —— *Victoire.* — 1° Roubaix à Dunkerque par Armentières, 90 kilomètres; 2° Par Ypres, 86 kilomètres; 3° Cette dernière route est la meilleure au point de vue cyclable.

LA SOCIÉTÉ COOPERATIVE

LA CONFIANCE

Rue Ma Campagne, ROUBAIX

Compte aujourd'hui **1465** adhérents effectifs, soit **177** de plus qu'au 1er janvier dernier.

L'inventaire accuse à fin décembre 1902, pour la bière 1re qualité: **8 fr. 58 de remise** à la rondelle.

La remise sur les vins, liqueurs et spiritueux est de **30 fr. 20 pour cent**, non compris le dividende de **12 fr. 80** par action ni l'intérêt à 5 %; de sorte que l'actionnaire qui a acheté pour **100 fr.** de marchandises, touche **44 fr. 25**.

La bière de 1re **qualité** ne revient qu'à **19 fr. 82** la rondelle, octroi de 2 fr. 40 compris; il faut être réellement ennemi de ses intérêts pour ne pas profiter de ces avantages.

Les actions émises à **25 fr.** valent aujourd'hui **225 f.** et monteront encore, étant donnée l'**augmentation** constante du nombre des actionnaires, d'où **réduction** considérable des frais généraux.

On peut devenir actionnaire en versant 25 francs, le reste se payant avec les bénéfices réalisés dans l'année.

On devient sociétaire par la possession d'une action de travail coûtant 20 francs. 24045

CONCERTS & SPECTACLES

ROUBAIX. — CONCERTS PUBLICS. — Voici le programme des concerts qui seront donnés, aujourd'hui dimanche 28 juin, au Parc de Barbieux, de 4 h. 1/2 à 6 h. 1/2, et le jeudi suivant, sur la place de la Liberté, de 8 h. 1/2 à 10 h. du soir, par la *Grande-Harmonie:*

PREMIÈRE PARTIE. — 1. Allegro militaire, X.X.X. — 2. Ouverture de *Phèdre* (Massenet). — 3. *Noce Gasconne* (Lacome); a). *Carillon nuptial;* b). *Aubade à la mariée;* c). *Défilé nuptial.*

DEUXIÈME PARTIE. — 4. *Taint pour pesite flûte* (Coquelin). — 5. *Manon* (Massenet). — 6. *Phaëton*, poème symphonique (Saint-Saëns).

LILLE. — *Théâtre-Kursaal.* — Deux représentations de *Claudine à Paris*, de MM. Willy et Luvey, seront données très prochainement.

BRASSERIE DES FAMILLES, 18, rue de Tournai, Tourcoing. — M. Hémy, Mlle Ninot, M. et Mme Petit Jean. 33702d

ATTRACTIONS MUSICALES. — *Café Georges*, 20, rue Carnot, Tourcoing. 2272

SOCIÉTÉ « L'ÉCONOMIE »

222, rue du Tilleul, ROUBAIX

VINS, LIQUEURS ET SPIRITUEUX

La Maison vendant **la meilleure qualité et le meilleur marché,** accorde

20 0/0 D'ESCOMPTE

dont **15 0/0** sur la facture

A TOUT ACHETEUR

et **5 0/0** sur le net, à ceux qui paient leurs factures à 30 jours et le mois de livraison.

La Maison achetant la presque totalité de ses vins aux vignobles mêmes, en garantit la pureté et malgré la hausse de 20 0/0 qui existe déjà sur les vins maintiendra ses prix jusqu'au 30 Juillet.

Au détail on donne des tickets. 21218

CHEMIN DE FER DU NORD. — *Avis.* — Il est rappelé à MM. les voyageurs que, depuis le 1er mai, le train express n° 2250, partant de Boulogne-Gare centrale à 6 h. 19 du soir, est formé de deux groupes qui sont séparés à Armentières: le premier continue directement, *sans entrer à Lille*, vers Roubaix, Tourcoing et Mouscron, où il correspond avec l'express allant vers Courtrai et Gand, et le second groupe continue d'Armentières vers Lille, Baisieux et Tournai. L'horaire du train, à partir du 1er juillet, allant directement à Roubaix, Tourcoing, Mouscron, est indiqué ci-après: Boulogne-Central, départ, 6 h. 19 soir; Wimille, dép. 6 h. 29; Marquise, dép. 6 h. 41; Calais-Ville, arrivée 7 h. 06, départ 7 h. 11; St-Omer, arr. 7 h. 44, dép. 7 h. 46; Hazebrouck, arr. 8 h. 03, dép. 8 h. 06; Armentières, dép. 8 h. 29; Roubaix, arr. 8 h. 48, dép. 8 h. 49; Tourcoing (heure française), arr. 8 h. 53, dép. 8 h. 54; Mouscron (heure de l'Europe occidentale), arr. 8 h. 56, départ vers Gand, 9 h. 16.

Armentières départ, 8 h. 33 soir; Lille, arrivée 8 h. 52, départ 9 h. 55, vers Baisieux-Tournai.

Le train 2250 n'arrête à Wimille et à Marquise que du 1er juillet au 6 octobre inclus.

Le train 2250 prend des voyageurs de 1re et 2e cl. pour toutes destinations; en outre, il prend des voyageurs munis de billets directs de 3e cl. 1° de l'Angleterre, 2° par-delà de Calais vers Gravelines, Dunkerque continuant par train 2109.

Alliance Tourquennoise

BIÈRE, VINS et LIQUEURS

Siège social: **HALLUIN,** 16 et 18, rue de Lille

L'inventaire au 31 décembre 1902 accuse un bénéfice qui met la bière d'estaminet au prix de revient de **19 fr. 30 a rondelle, octroi compris, après réserves et amortissements faits;** la bière fournie par **l'ALLIANCE TOURQUENNOISE** est **supérieure** à celles de toutes les sociétés similaires. En outre, des

PRIMES SUPPLÉMENTAIRES

jusqu'à **1 fr. 20 à la rondelle** sont accordées aux gros consommateurs.

Les **VINS** et les **LIQUEURS** sont réputés pour leur qualité exceptionnelle.

On peut devenir actionnaire en versant 25 fr.; le surplus payable avec les bénéfices réalisés dans l'année.

L'ALLIANCE TOURQUENNOISE est la société coopérative **la plus avantageuse** pour les cabaretiers. 28411

NORD

L'interdiction des processions à Dunkerque. — Ainsi que nous l'avons dit, l'arrêté de M. le Préfet, interdisant les processions, dimanche, à Dunkerque, a été très mal accueilli par la population de cette ville et a provoqué d'ailleurs partout un vif étonnement.

En dehors de l'arrêté lui-même, des mesures d'ordre extraordinaires ont été prises. La gendarmerie a été véritablement mobilisée dans tout le département. Des brigades entières ont été distraites dans les arrondissements; beaucoup sont arrivées à Lille dès vendredi.

Un train était prêt en gare de Lille qui, samedi soir, a conduit gendarmes et chevaux à Dunkerque.

Deux escadrons du 21e dragons, en garnison à Saint-Omer, ont été consignés dès vendredi à cinq heures de l'après-midi. Ils sont partis samedi matin en tenue de campagne, à destination de Dunkerque, sous le commandement du chef d'escadron de Touchet.

DANS LES FINANCES. — M. Debault de Pressensé, receveur des finances à Avesnes, est nommé trésorier-payeur général de la Savoie.

M. de Pressensé est le frère du député socialiste du Rhône, l'un des meilleurs soutiens du ministère Combes.

UN HORRIBLE ACCIDENT A SOUS-LE-BOIS. — Un jeune ouvrier de l'usine de Senelle-Maubeuge, anciens Hauts-Fourneaux du Nord, a été atteint par une barre de fer rouge sortant du petit tram, qui l'a transpercé pour ainsi dire de part en part. Le malheureux fut transporté à l'hospice de Maubeuge dans un état désespéré, et il n'a pas tardé à succomber.

Maladies des Femmes. — Guérison sans opération ni douleur. Institut du Dr Lefebvre, Montreuil-sur-Bois. 12793

PAS-DE-CALAIS

UN RÉSERVISTE BROYÉ PAR UN TRAIN A ARRAS. — Léon Roussel, tailleur d'habits, demeurant à Hesdin, rue d'Arras, marié et père de deux enfants, fait en ce moment une période d'exercices comme réserviste au 3e régiment du génie. Samedi matin, il s'était rendu en gare pour y prendre le train à destination d'Hesdin, ayant une permission de 24 heures. Malheureusement, croyant prendre le train pour Hesdin, il monta dans un train se dirigeant sur Paris.

Arrivé à la bifurcation d'Achicourt, il s'aperçut de son erreur et voulut descendre à la marche. Il s'y prit si malheureusement qu'il tomba sous les roues du train et ce n'est qu'après le passage du convoi que des cantonniers travaillant sur la voie, aperçurent une masse informe. Ils relevèrent une jambe par-ci, une jambe par-là et un corps coupé en deux au milieu du bassin. Les papiers retrouvés dans les vêtements ont permis d'établir l'identité du malheureux.

On trouve le *Journal de Roubaix:*

A OSTENDE, chez Mme veuve Daniels-Dubar, 31, rue de la Chapelle; chez M. Florent Moeneclaye, 37, chaussée de Thourout.

A WIMEREUX: chez Callain-Gouillard, libraire. 32488

BELGIQUE

LE SÉNAT. — *Séance du 27 juin.* — Le Sénat aborde la discussion générale du projet de loi approuvant la convention conclue en novembre 1901, entre le gouvernement et la Compagnie du chemin de fer du Congo.

M. Fléchet proteste contre le dépôt tardif du projet de loi. Il estime que la pratique du gouvernement consistant à déposer les projets de loi *in extremis* est attentatoire aux droits du Parlement.

M. Devos joint ses protestations à celles de M. Fléchet. Il rend hommage au Roi ainsi qu'aux ministres qui n'ont en vue que les intérêts du commerce belge. Mais la spéculation peut se donner trop libre cours et l'intérêt général ne se confond nullement avec les intérêts particuliers coalisés.

M. le Ministre des Finances commence par dire que la souveraineté du Roi au Congo est absolue et irrévocable.

La convention dont le gouvernement demande l'approbation est très avantageuse. La réduction de tarifs est accordée immédiatement par la compagnie, et puis, à partir de 1916, la Belgique aura le droit de racheter, quand il lui conviendra le chemin de fer.

L'orateur s'attache ensuite à réfuter les reproches formulés dans une autre assemblée à l'adresse des administrateurs de la Compagnie, relativement à leurs gros bénéfices.

M. Hanrez proteste contre les attaques dirigées par des étrangers dans un but intéressé contre le gouvernement du Congo indépendant.

Il ne peut approuver la convention. L'Etat possède la moitié du capital et ne reçoit qu'une petite partie des bénéfices. Il fait un cadeau aux actionnaires.

M. de Smet de Naeyer défend vigoureusement la convention.

Mgr Keesen rend hommage à l'œuvre du Roi.

La discussion est close. L'ensemble du projet est adopté par 71 voix contre 7 et 2 abstentions.

Le Sénat vote ensuite sans discussion un projet de loi relatif à l'aliénation de biens domaniaux.

La séance est levée à 4 h. 45.

Le Sénat se sépare jusqu'à convocation ultérieure.

BRUGES

LA SANTÉ DE M. LE COMTE D'URSEL. — *Etat désespéré.* — Notre correspondant particulier de Bruges nous télégraphie le 27, à sept heures du soir, que l'état de M. le comte d'Ursel, gouverneur de la Flandre-Occidentale, est désespéré.

MENIN

PASSAGE DE TROUPES. — L'école d'équitation d'Ypres est passée à Menin, samedi matin; partie de la caserne à 6 heures du matin, les cavaliers sont arrivés à Menin à 8 heures; ils ont fait une halte de 15 minutes sur la place d'Armes, puis ont continué leur route vers Courtrai. Ils sont revenus à Menin vers 1 heure 1/2 et l'ont quitté à 2 heures 10. L'école d'équitation était sous le commandement du lieutenant-colonel Daufresne de la Chevalerie, accompagné de son adjoint le capitaine-commandant Robinet. Le service sanitaire était confié à M. le docteur Justice, médecin militaire attaché à l'école.

UN ACCIDENT s'est produit lors du passage de l'école d'équitation d'Ypres, vers huit heures. La caravane croisait un chargement de lin, quand le cheval d'un officier fit un écart; le cavalier se rattrapa au licol d'un des chevaux conduisant le chariot de lin. Une fausse direction fut imprimée ainsi à l'attelage qui se porta vers une maison vacante, faisant l'angle de la Grand'Place et de la rue de Courtrai. La devanture fut complètement défoncée; une échoppe établie à l'occasion de la foire a été endommagée. Le conducteur de l'attelage a fait une chute et s'est blessé à la tête.

MOUSCRON

LE PROJET DU NOUVEL HOPITAL. — M. le Ministre de l'Agriculture a transmis au Conseil supérieur d'hygiène, à fin d'avis, un dossier relatif à la construction d'un nouvel hôpital à Mouscron et à l'agrandissement des bâtiments actuels de l'hospice. La Commission du Conseil supérieur d'hygiène lui a proposé le renvoi de ce projet à son auteur, en l'invitant, avant de le soumettre de nouveau à examen, à s'assurer de la collaboration de personnes au courant de l'hygiène hospitalière.

CHEMISERIE WILLE-HAUWEL. — Chemises en tous genres: confectionnées et sur mesure. 22302

DOTTIGNIES

UNE TENTATIVE DE VOL AU COUVENT SAINT-CHARLES-BORROMÉE. — A été commise dans la nuit de vendredi à samedi. Il était environ une heure du matin, lorsque le gardien entendit du bruit venant du rez-de-chaussée; supposant avec raison que des individus étaient entrés dans une salle du couvent, il donna l'alarme en agitant la grosse cloche; puis, il descendit, ainsi que les religieuses, dans la salle où se trouvaient des armoires renfermant de la lingerie; en ce moment, ils aperçurent trois individus qui prenaient la fuite à travers champs; l'un d'eux avait la tête enveloppée d'une serviette. Quelques instants plus tard, les gendarmes de Dottignies, qui revenaient d'une patrouille à Coyghem, étaient informés des faits; ils firent aussitôt une battue dans les environs, mais les quidams, qui avaient de l'avance, ne purent être rejoints. Les voleurs n'ont rien pris, à l'exception de deux serviettes; les armoires ont été fracturées, mais, ainsi que nous le disons plus haut, ils furent mis en fuite par l'appel du gardien. On a constaté qu'ils s'étaient introduits par une des fenêtres qui donne sur le jardin.

HÉRINNES

UNE MORT SUBITE. — Samedi matin, vers six heures et demie, un vieillard de Warcoing, Henri Delhaye, dit Pétrole, conduisait une brouette chargée d'un panier contenant des pigeons destinés à un concours et qu'il devait remettre à la gare d'Hérinnes, lorsqu'arrivé sur la route du Pont-d'Hérinnes, il se sentit subitement indisposé et s'affaissa sur le trottoir. Des passants, témoins de sa chute, se portèrent aussitôt au secours de Delhaye, mais tous les soins furent inutiles. Celui-ci avait cessé de vivre. Les constatations d'usage ont été faites dans la matinée, puis le corps a été transporté à Warcoing, au domicile du défunt.

FLINT-GLASS

Les Pince-Nez et Lunettes avec les verres en *Flint-Glass* rétablissent et fortifient les vues les plus faibles. Ces verres, d'une limpidité absolue, sont destinés aux personnes myopes ou à celles dont la vue est affaiblie par l'âge, par les maladies, par la lecture ou par un travail assidu. Ils sont souverains aux personnes travaillant à la forte lumière ou à celles sujettes à un travail délicat, tels que le tisserand, la piqûreuse, le rentreur, etc. Les prix modestes auxquels sont vendus ces verres les recommandent à toutes les personnes soucieuses de leur vue.

Pince-Nez ou Lunettes en « Flint-Glass », depuis 2 fr. 50 garantis. Pince-Nez et Lunettes en or, argent, doublé, écaille, etc. Verres cristal de Roche, sphériques, cylindriques, astigmatisme, etc. *Optique.* — Appareils de précision à mesurer la vue. Exécution des ordonnances de MM. les docteurs-oculistes. — *Atelier de réparations.*

Bien s'adresser: *A l'Optomètre*, JOSÉ FRIBOURG, *opticien-spécialiste*, 18 *bis*, *Grande-Rue*, *Roubaix.*

LA GRANDE HERBORISTERIE NOUVELLE

de 1re classe

15, Rue de Lannoy 15, ROUBAIX

Recommande spécialement la Tisane Végétale dépurative indigène contre les vices du sang, constipation, migraines, maladies secrètes récentes ou anciennes, etc., 0,90 la boîte. Tisane Régénératrice, guérison de l'anémie en un mois, 1 fr. 25 la boîte. Tisane Régulatrice, rappelle les règles, apaise les douleurs et régularise les époques, 1 fr. 50 la boîte. Tisane diurétique: Maux de reins, inflammation de la vessie, maladies secrètes invétérées, 2 fr. la boîte, 1 fr. la demi boîte. Plantes indigènes contre la chute des cheveux, 3 fr. le traitement complet. Age critique, tisane calmante de l'âge critique, 1 fr. 50 la boîte. Fabrique de bandages, ceintures veinières, accessoires d'hygiène et de pharmacie. — *PRIX TRÈS MODÉRÉS.* 32163

BULLETIN COMMERCIAL

du samedi 27 juin 1903

LAINES

TERME	LAINES PEIGNÉES Roubaix-Tourcoing PRÉCÉD.	JOUR	ANVERS PRÉCÉD.	JOUR	LAINES brutes LE HAVRE PRÉC.	JOUR
JUIN..... 1903	.... ./.	.... ./.	.... ./.	.... ./.	158.50	158.50
JUILLET.....	5.27 ./.	5.30 ./.	5.17 1/2	5.17 1/2	158.50	158.50
AOUT.....	5.30 ./.	5.32 1/2	5.20 ./.	5.20 ./.	159.50	159.50
SEPTEMBRE...	5.30 ./.	5.33 1/2	5.20 ./.	5.20 ./.	16 .50	160.50
OCTOBRE....	5.32 1/2	5.32 1/2	5.20 ./.	5.20 ./.	161...	161...
NOVEMBRE....	5.32 1/2	5.32 1/2	5.20 ./.	5.20 ./.	161.50	161.50
DÉCEMBRE....	5.32 1/2	5.32 1/2	5.20 ./.	5.20 ./.	162...	162...
JANVIER. 1904	5.32 1/2	5.35 ./.	5.20 ./.	5.20 ./.	162...	162...
FÉVRIER.....	5.32 1/2	5.35 ./.	5.20 ./.	5.20 ./.	162.50	162.50
MARS.....	5.32 1/2	5.32 1/2	5.17 1/2	5.20 ./.	162.50	162.50
AVRIL.....	5.35 ./.	5.32 1/2	5.17 1/2	5.20 ./.	162.50	162.50
MAI.....	5.32 1/2	5.32 1/2	5.17 1/2	5.20 ./.	162.50	162.50

ROUBAIX-TOURCOING, 27 juin. — On a traité: 85.000 kilos, dont détail suit:

Le matin: Sur juillet, 15.000 kil. à 5,275; 10.000 kil. à 5,30; sur août, 5.000 kil. à 5.325; sur janvier, 10.000 kil. à 5,30; 18.000 kil. à 5,325; 26.000 kil. à 5,35; sur février, 5.000 kil. à 5,35. — Total: 85.000 kilos.

LE HAVRE, 27 juin. — (Par dépêche). — Le marché est calme. — Cours inchangés. — Ventes nulles.

ANVERS, 27 juin. — (Par dépêche). — On a traité: 90.000 kilos. — Le marché est calme.

COTONS

LE HAVRE, 27 juin. — (Par dépêche). — Ouverture. — Le marché est soutenu. — Ventes: 1,250 balles. — On cote: Juin, 85,75; juillet, 84,87; août, 83,00; septembre, 81,12; octobre, 74,62; novembre, 67,62; décembre, 66,75; janvier, 66,37; février, 65,25; mars, 64,87; avril, 64,87; mai, 64,87.

En disponible. — On a vendu: 168 balles New-Orléans de 86,00 à 90,00; Fully middling à 89,50. Midi soutenu inchangé à hausse 1/4.

NEW-YORK, 27 juin. — (Par dépêche). —